

chaque emprunteur. Des prêts d'exécution sont mis à la disposition des industries manufacturières secondaires d'appartenance canadienne pour leur permettre de s'installer ou d'étendre leur activité dans des régions désignées. Les principales attractions touristiques sont également admissibles.

Les programmes de prêts à terme comprennent: les prêts aux petites entreprises mis à la disposition des sociétés d'appartenance canadienne dans toutes les régions de la province pour leur permettre d'accroître leur activité dans le domaine de la fabrication et des services connexes; les prêts d'innovation offerts aux sociétés d'appartenance canadienne pour l'application de nouveaux procédés technologiques; les prêts pour la lutte antipollution destinés aux sociétés qui doivent installer des dispositifs approuvés de lutte contre la pollution mais qui ne disposent pas de ressources suffisantes; les prêts à l'industrie touristique pour permettre aux exploitants d'endroits de villégiature d'améliorer leurs installations; les prêts d'aide à l'exportation pour le financement de la production et de l'entreposage de produits d'exportation faisant l'objet de commandes spécifiques; et enfin les hypothèques sur les établissements industriels et la rétro-location afin de contribuer à la mise sur pied de nouvelles installations manufacturières.

La SDO gère le Parc industriel Northam à Cobourg et le Parc industriel Huron à Centralia, où des emplacements industriels et des logements sont offerts en location. Elle s'occupe également de la vente et de la location de propriétés à Sheridan Park, près de Toronto, à des sociétés effectuant de la recherche et du développement industriels.

La Division du développement commercial du ministère de l'Industrie et du Tourisme fournit des services de consultation en matière de finances et de commercialisation par l'intermédiaire de trois directions. La Direction du développement industriel donne des conseils sur l'emplacement et l'expansion des installations manufacturières, élabore des arrangements en matière de produits manufacturiers à l'intention des sociétés ontariennes et fournit des services de recherche technologique et de consultation pour l'amélioration et la promotion des produits. Des colloques et des études pratiques sur la création de produits tiennent les hommes d'affaires au courant de la situation du marché et des progrès technologiques. La Direction du développement commercial peut aider des sociétés d'exportation existantes ou en voie de constitution à participer à des missions et foires commerciales, à amener des acheteurs étrangers en Ontario et à organiser des entrevues pour les fabricants. La Direction du développement des industries du tourisme et des services fournit des renseignements au sujet de l'emplacement et de l'expansion des activités touristiques et communique des études économiques et d'autres renseignements pertinents: elle conseille les exploitants d'entreprises touristiques et de services sur la façon d'accroître et d'améliorer leurs activités.

Quant à la Division internationale, elle dirige un programme de promotion commerciale, industrielle et touristique dans 16 marchés mondiaux: New York, Chicago, Los Angeles, Boston, Atlanta, Cleveland, Minneapolis/St. Paul, Londres, Francfort, Milan, Stockholm, Vienne, Bruxelles, Tokyo, São Paulo et Mexico. En 1972, le ministère de l'Industrie et du Tourisme a ouvert un Centre du commerce et des voyages à Toronto. Le Centre comprend des espaces où les fabricants peuvent exposer leurs produits, des salles de conférence pour les discussions sur les modalités d'acquisition de permis, les entreprises communes et les accords d'exportation, ainsi qu'une salle de cinéma pour la présentation de films et de diapositives.

La Société Sheridan Park a établi à Mississauga la Communauté de recherche de Sheridan dont les laboratoires et les installations de recherche permettent des échanges d'idées et de techniques et aide les entreprises participantes à rester concurrentielles sur les marchés mondiaux. La recherche donne lieu à la création et à l'amélioration de produits et à une meilleure utilisation des ressources naturelles. Cette communauté, unique en son genre, vaut 42 millions de dollars et emploie quelque 1,600 personnes dans dix entreprises et sociétés résidentes. (Voir également le Chapitre 9, Section 9.3.4.)

Le Conseil économique de l'Ontario est un groupe consultatif de 20 membres qui recommande au cabinet des moyens de favoriser le développement maximal des ressources humaines et matérielles dans l'ensemble de la province. Les membres du Conseil sont de simples citoyens qui offrent leurs services gratuitement. (Voir également le Chapitre 4, Section 4.5.3.)

**Manitoba.** Le ministère de l'Industrie et du Commerce, créé en 1948, est le cadre principal de l'effort provincial en vue de promouvoir l'essor économique du Manitoba grâce au